

» PRESSE NATIONALE

Politique 



LAURÉAT DU PRIX AFRICAIN POUR LA PAIX 2025 / JEANNOT AHOUSSOU-KOUADIO : « C'EST UN COURONNEMENT DES EFFORTS DE PAIX DU LAURÉAT ALASSANE OUATTARA »

Jeannot Ahoussou-Kouadio, ministre d'État, conseiller spécial du Président de la République ivoirienne, représentait ce dernier, mardi 21 janvier 2025, à Nouakchott, capitale de la République islamique de Mauritanie. L'émissaire du Chef d'État a réceptionné, en son illustre nom, le Prix africain pour la promotion de la paix, attribué pour sa 4ème édition au numéro un ivoirien. « Les efforts accomplis depuis son accession à la tête du pays par le Président Alassane Ouattara viennent d'être confirmés sur le plan international par ce prix. Avant cela, l'UNESCO l'avait désigné comme protecteur du prix Félix Houphouët-Boigny. Ce sont donc deux actes forts pour la Côte d'Ivoire, et tous les Ivoiriens doivent se faire les gardiens et protecteurs de la paix », a déclaré Ahoussou-Kouadio au nom du lauréat.



VISITE DU VICE-PRÉSIDENT DANS LE HAMBOL : PROGRAMME TRÈS CHARGÉ POUR TIÉMOKO MEYLIET KONÉ

Tiémoko Meyliet Koné, Vice-président de la République, effectue du jeudi 23 au dimanche 26 janvier 2025, une visite de travail dans le Hambol. Il est en effet prévu plusieurs rencontres, dont la première avec les cadres, les chefs traditionnels et les guides religieux. Suivra une rencontre avec les leaders d'associations de jeunesse et les bénéficiaires des projets de l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) dans l'après-midi de ce jeudi. Dans la matinée, le Vice-président de la République se rendra sur les chantiers du château d'eau et du CHR de Katiola. Le lendemain vendredi, il va visiter le chantier du lycée professionnel de Dabakala, avant de mettre le cap sur Kotolo pour la mise en service du site radioélectrique. Qui sera suivie de l'inauguration du château d'eau de Bokala (village situé à un quinzaine de km avant Dabakala) et du système d'adduction d'eau de Dabakala. Plusieurs autres visites sont inscrites à l'agenda du Vice-président dans le Hambol.



PAIX ET COHÉSION SOCIALE / BEUGRÉ MAMBÉ AUX GUIDES RELIGIEUX : « CONTINUEZ DE PRIER POUR LA CÔTE D'IVOIRE »

Deux visites de haute portée. Dans la continuité de la tournée de remerciements aux guides religieux pour leur rôle déterminant, notamment dans l'organisation de la CAN 2023 couronnée par la victoire des Éléphants, le Premier Ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, a effectué une série de visites, hier, mercredi 22 janvier 2025, dans la commune de Port-Bouët. La première l'a conduit chez le Révérend Pasteur Ediemou Blin Jacob, président de l'église du Christianisme Céleste de Côte d'Ivoire, tandis que la seconde l'a introduit chez le Patriarche Nanguy Adjaco Faustin, président mondial de l'église du Christ Mission Harristes, domiciliés tous deux à Vridi - Petit-Bassam. « Je leur ai demandé de continuer de prier pour la Côte d'Ivoire », a souligné le Chef du Gouvernement à l'issue des deux rencontres.

PRÉSIDENTIELLE 2025 : L'APPEL DU MINISTRE ADOM KACOU AUX DIPLOMATES

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Léon Adom Kacou, a invité, hier, mercredi 22 janvier 2025, le personnel de son département ministériel à observer une neutralité administrative, lors de l'élection présidentielle d'octobre 2025. C'était lors de la cérémonie d'échanges de vœux à Abidjan-Plateau entre les membres du personnel et lui. « 2025 est une année électorale pour notre pays. Vous connaissez les contraintes et les devoirs qui s'imposent à notre corporation. (...) Ici au ministère, notre devoir est périlleux de faire en sorte que notre neutralité administrative soit de mise. Lorsque nous avons décidé d'être diplomates, vous savez que nos textes nous empêchent de faire de façon flagrante la politique au sein du ministère. Je compte donc sur vous », a indiqué le ministre Léon Adom Kacou.

Economie ↪

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN CÔTE D'IVOIRE : L'ANADER À LA RECHERCHE D'UN MODÈLE AGRICOLE DURABLE

79 acteurs clés, dont des directeurs centraux et régionaux, ainsi que des Coordonnateurs de l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) participent, du 20 au 23 janvier 2025, à Bouaké, à l'atelier bilan des projets et programmes initiés en vue d'assurer la sécurité alimentaire des populations. Plus qu'une séance d'évaluation, il est question pour les participants de mettre en place un modèle agricole et nutritionnel résilient et durable en Côte d'Ivoire. Ces réflexions, à en croire l'Agence, ont pour objectif de faire le bilan des initiatives passées, d'identifier les succès, de comprendre les défis et de proposer des solutions concrètes pour entrevoir sereinement l'avenir.

GRANDS PROJETS AGRICOLES : LE DIRECTEUR SOUS-RÉGIONAL DE LA FAO EN MISSION EN CÔTE D'IVOIRE

Le directeur sous-régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Dr Gouantoueu Guéi Robert, effectuera une visite en Côte d'Ivoire, du 26 au 30 janvier 2025, pour discuter de grands projets agricoles avec les autorités ivoiriennes. L'objectif de cette mission est de renforcer la collaboration avec les autorités ivoiriennes, afin de mobiliser des investissements importants pour le renforcement de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la résilience des systèmes agroalimentaires du pays. Dans ce cadre, la FAO mettra en avant l'initiative « Main dans la Main » (HiH), un programme phare conçu pour accompagner les pays membres dans la mobilisation de ressources et la mise en œuvre d'interventions prioritaires dans le secteur agricole.

Société ↪

FONCTION PUBLIQUE : ANNE OULOTO APPELLE LES NOUVEAUX FONCTIONNAIRES À UN ENGAGEMENT RESPONSABLE

La ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto, a appelé, ce mercredi 22 janvier 2025, au Palais de la Culture d'Abidjan-Treichville, à l'engagement responsable des nouveaux fonctionnaires de l'État issus des concours administratifs organisés par la Fonction publique au titre de l'année 2023. Cette déclaration a été faite lors d'une cérémonie de remise des attestations de fin de formation aux auditeurs du programme de formation en Administration de base, session 2024. Ce programme s'inscrit dans la politique gouvernementale visant à promouvoir un « fonctionnaire nouveau », porteur de valeurs d'intégrité et de responsabilité.

PACTE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE : DES EXPERTS AMÉRICAINS ET IVOIRIENS ÉCHANGENT SUR LES ACTIONS À MENER

C'est le 7 décembre 2022 que le partenariat pour la protection de l'enfance (CPC) a été signé entre les États-Unis d'Amérique et la Côte d'Ivoire. Le 21 septembre 2023, à Abidjan-Cocody, la Première Dame, Madame Dominique Ouattara, présidente du Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CNS), a procédé au lancement des activités de ce partenariat entre les États-Unis d'Amérique et la Côte d'Ivoire pour la protection de l'enfance. Ainsi, plus d'un an après le démarrage effectif des travaux du cadre d'action, s'est tenu, du mercredi 21 au jeudi 22 janvier 2025, au Cabinet de la Première Dame, le premier dialogue annuel sur les actions à mener.

CMU : CE QUE RENFERME LA CONVENTION SIGNÉE PAR ADAMA KAMARA AVEC LA PRESSE

Sept mois après l'atelier d'Assinie, au cours duquel le titre d'Ambassadeurs a été attribué aux journalistes et responsables des médias, le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale a concrétisé son engagement en procédant, le mercredi 22 janvier 2025, à la signature d'une convention de partenariat entre les entreprises de presse et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), structure chargée de la régulation et du pilotage de la Couverture Maladie Universelle (CMU) en Côte d'Ivoire. La cérémonie s'est tenue au cabinet du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, à Abidjan Plateau. « Nous vous convions à un exercice d'information, de sensibilisation, mais aussi d'éducation sur ce nouvel outil de protection sociale », telle est la mission qui a été confiée à la presse par le directeur de cabinet du ministre de l'Emploi et de la protection sociale, Aubin Tapé.

PROMOTION DE LA PAIX - À MOINS DE 10 MOIS DE LA PRÉSIDENTIELLE : LE CAUCUS DES FEMMES DE CÔTE D'IVOIRE ET LE MINISTÈRE DE LA COHÉSION NATIONALE S'ACCORDENT

La ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, et la présidente du Caucus des femmes de Côte d'Ivoire pour la paix (CauFemCIP), Mariam Traoré, ont signé une convention-cadre de partenariat pour la mise en place d'une collaboration formelle entre leurs entités. La cérémonie de signature de cette convention a eu lieu, le mercredi 22 janvier 2025, à l'auditorium de la Primature sis à Abidjan-Plateau. Cette convention s'inscrit dans le cadre des missions de cohésion nationale du ministère de tutelle. « J'engage le ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté à travailler avec le CauFemCIP pour des actions communes et innovantes visant à consolider la paix », a déclaré Myss Belmonde Dogo.

MODERNISATION DES CONSEILS RÉGIONAUX DE CÔTE D'IVOIRE : LE CNTIG MET DEUX APPLICATIONS À LA DISPOSITION DE LA RÉGION DU GBÊKÊ

Le Comité national de télédétection et d'information géographique (CNTIG) et le Conseil régional de Gbêkê regardent désormais dans la même direction. Les deux Institutions ont pris cet engagement, le samedi 18 janvier 2025, à Bouaké, pour la mise en œuvre de deux applications. D'où le lancement, ce même jour, des projets e-Région et du Plan stratégique de développement (PSD) de la région de Gbêkê. A en croire Dr Édouard Fonh-Gbei, directeur général du CNTIG, ces différents programmes marquent une étape cruciale dans sa mission de modernisation et de développement des capacités locales, grâce aux technologies de l'information géospatiale.

La ministre Françoise Remarck a pris la parole au nom de la Côte d'Ivoire, mercredi 22 janvier 2025, au cours des consultations régionales de Mondiacult 2025 sur le thème « Économie de la culture, culture et action climatique, et culture, patrimoine et crise ». La ministre de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire a partagé, par visioconférence, l'expérience ivoirienne en matière culturelle et le rôle joué par la culture, par la volonté politique et la vision stratégique du Président Alassane Ouattara. Mme Remarck a conclu par des recommandations. La Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable (Mondiacult 2025) sera accueillie par le Gouvernement de l'Espagne, du 29 septembre au 1er octobre 2025.



RECORD GUINNESS EN PEINTURE : MYLÈNE AMON REPRÉSENTE LA CÔTE D'IVOIRE

La paperatiste et portraitiste, Mylène Françoise Amon, représentera la Côte d'Ivoire au concours Record Guinness en peinture, du 5 au 10 février 2025, sur l'esplanade du stade Alassane Ouattara d'Ébimpé. En prélude à cet événement majeur, l'artiste a été reçue, le jeudi 16 janvier dernier, par la ministre Françoise Remarck, à son Cabinet à Abidjan-Plateau. Lors de cet échange centré sur l'organisation pratique, la ministre lui a exprimé son soutien indéfectible et a assuré de la mobilisation des acteurs du secteur des arts et de la culture pour faire de ce rendez-vous une grande fête populaire à l'image de la CAN 2023.



VU SUR LE NET

Economie 

GRAND-LAHOU / AGRICULTURE URBAINE ET BIOLOGIQUE

La commune de Grand-Lahou a marqué un tournant décisif dans son développement agricole avec le lancement officiel, le samedi 18 janvier 2025, du Projet d'insertion des jeunes en agriculture urbaine et biologique (Ij-Glaub). Ce programme novateur, piloté par Abidjan legacy program (ALP), en collaboration avec la municipalité, vise à promouvoir des pratiques agricoles durables tout en offrant des opportunités d'emploi aux jeunes. L'initiative est axée sur la production de cultures maraîchères, notamment la tomate hors sol, une méthode agricole moderne qui répond aux défis environnementaux et économiques actuels. En misant sur cette technique, les promoteurs ambitionnent une gestion optimisée des ressources naturelles, une productivité accrue et une réduction significative des impacts environnementaux.



PROMOTION DE L'ARTISANAT : LE MINISTRE SOULEYMANE DIARRASSOUBA PROCÈDE AU LANCEMENT DE LA 6ÈME ÉDITION DU MARCHÉ IVOIRIEN DE L'ARTISANAT (MIVA)

« Artisanat, femmes et transformation ». Telle est la thématique autour de laquelle se déroulera la 6ème édition du Marché Ivoirien de l'Artisanat (MIVA) prévue se tenir au Parc des Expositions d'Abidjan, du 22 au 27 avril prochain, dont le lancement officiel a été fait, le mardi 21 janvier 2025, au Sofitel Hôtel Ivoire par le Ministre du Commerce et de l'Industrie. La cérémonie a enregistré la présence distinguée de Son Excellence Madame Jessica Ba, Ambassadeur des États-Unis en Côte d'Ivoire et a mobilisé de nombreux acteurs des secteurs de l'Artisanat, de l'Art et de la Culture, dont l'icône Wêrê Wêrê Liking. Dr Souleymane Diarrassouba a saisi cette occasion pour indiquer l'importance de l'artisanat dans le développement économique de la Côte d'Ivoire. « Le Gouvernement ivoirien accorde un intérêt à la modernisation de ce secteur qui contribue en moyenne à hauteur de 19,5% du PIB en 2022 », a-t-il indiqué.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA FÉLICITE LA CÔTE D'IVOIRE POUR SON DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a accordé, mardi 21 janvier 2025, une audience au président de la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), Abdoulaye Diop, à son cabinet à Abidjan-Plateau. Le point de la situation économique et financière de l'institution sous régionale, ainsi que les perspectives pour sa bonne marche étaient au centre de l'entretien. A l'issue des échanges, le président de la Commission de l'Union, a félicité la Côte d'Ivoire pour son dynamisme économique avec un taux de croissance qui est au-dessus de 6%. Et s'est satisfait également de la bonne situation économique et financière que présente l'ensemble des États membres.

TÉLÉCOMMUNICATION : LAKOUN OUATTARA CONFIRMÉ AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARTCI

Nommé directeur général par intérim de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), le 20 novembre 2024, en remplacement de Mme Namahoua Bamba Touré, Lakoun Ouattara a été confirmé dans ses fonctions de directeur général. Par décret N° 2025-55 du 17 janvier 2025, signé par le Président de la République, Alassane Ouattara, « M. Lakoun Ouattara est nommé directeur général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire ». Le décret ajoute par ailleurs que le nouveau directeur général de l'ARTCI aura droit aux indemnités et avantages prévus par les textes en vigueur. Ancien directeur général de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et ancien secrétaire exécutif de l'Union des Grandes Sociétés Industrielles de Côte d'Ivoire, Lakoun Ouattara assume désormais pleinement ses fonctions à la tête de l'organe de régulation des télécommunications.

LES TARIFS ACTUELS DU PÉAGE AUX POSTES D'ATTINGUIÉ ET DE SINGROBO RESTENT INCHANGÉS (OFFICIEL)

Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier a démenti, le mercredi 22 janvier 2025, l'information faisant mention d'une supposée baisse des tarifs du péage aux postes d'Attinguié et de Singrobo, relayée sur les réseaux sociaux. "Le ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier porte à la connaissance de l'ensemble des usagers de la route que l'information faisant mention d'une supposée baisse des tarifs du péage aux postes d'Attinguié et de Singrobo bien que relayée sur les médias et les réseaux sociaux numériques, n'émane pas de ses services. Par conséquent, le ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier informe l'ensemble des usagers de la route que les tarifs actuels des péages d'Attinguié et de Singrobo restent inchangés jusqu'à nouvel ordre", a fait savoir le ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier dans un communiqué transmis à Abidjan.net.

ALPHABÉTISATION ET ÉDUCATION NON FORMELLE : LES ACTEURS S'ENGAGENT À TRAVAILLER EN SYNERGIE

En vue d'une meilleure collaboration entre les structures intervenant dans le sous-secteur de l'Alphabétisation et de l'Éducation non formelle, une séance de travail avec les institutions de formation du personnel d'encadrement d'alphabétisation, s'est tenue, ce mardi 21 janvier 2025 à Abidjan-Cocody. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre du renforcement de la coordination des actions d'Alphabétisation et d'Éducation non formelle (AENF). Elle est à l'initiative de la Direction de la Coordination et du Suivi des Programmes d'Alphabétisation (DCSPA), avec la collaboration de la Direction de l'Alphabétisation des adultes, des jeunes et des enfants, la Direction de l'Éducation non formelle et la Direction des matérielles didactiques de l'Alphabétisation. Le ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, ainsi que celui de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique y ont également pris part. (Source : CICG)

MISE EN ŒUVRE DE LA MESURE DES AUDIENCES DES MÉDIAS AUDIOVISUELS : VOICI L'OPÉRATEUR RETENU

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure des audiences des médias audiovisuels unique, consensuelle et indépendante en Côte d'Ivoire, une procédure de sélection d'un opérateur technique a été initiée, en collaboration avec les éditeurs des chaînes de télévision de la TNT gratuite. A l'issue de cette procédure, la société Kantar S.A a été retenue à l'unanimité des éditeurs pour la réalisation de cette mesure, informe le président de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), Me René Bourgoïn, dans un communiqué en date du 21 janvier 2025. La HACA salue par ailleurs le Gouvernement ivoirien qui a accepté de financer ce projet qui, dit-elle, est au cœur de la viabilité économique des médias audiovisuels de la Côte d'Ivoire.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels

 @gouvci.official

 @gouvci

 @gouvci.official

 gouvcivideo

 gouvci

 +225 07 87 36 36 36

 @gouvciofficial

 101
All Government



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.